



Québec, le 11 octobre 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-328

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Liste des projets **acceptés** au Ministère pour financement en 2024 concernant les demandes de modernisation, d'agrandissement et de construction de nouveaux espaces en enseignement supérieur (réseau collégial et universitaire) :
 - par établissement collégial et universitaire :
 - le projet (construction, agrandissement, rénovation, etc.) ;
 - le nom du bâtiment;
 - la circonscription électorale ;
 - le coût du projet estimé ;
 - le taux d'occupation actuel ;

Vous trouverez ci-annexé les listes des projets acceptés en 2024 pour financement concernant les cégeps et les universités. Toutefois, nous vous informons que certains renseignements sont masqués étant donné que leur diffusion pourrait avoir pour effet de nuire à une transaction ou à un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux. Nous soulignons que des appels d'offres peuvent être en cours ou à venir. La diffusion des coûts pour chacun de ces projets pourrait donc causer une perte à l'organisme ou procurer un avantage appréciable à une autre personne. La décision de ne pas les rendre accessibles s'appuie sur les articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »).

... 2

Nous portons à votre attention qu'outre le soutien financier accordé directement à des projets, le Ministère finance aussi des enveloppes budgétaires en maintien d'actifs qu'il octroie annuellement à chaque établissement. Ces enveloppes permettent aux établissements de financer des projets en maintien d'actifs selon leurs priorités. Également, nous vous soulignons que le nom du bâtiment visé par les travaux peut apparaître dans les tableaux mais cette information n'est pas exigée dans le cadre de l'appel à projets. Quant à la circonscription électorale et au taux d'occupation, ces informations ne sont pas disponibles. Nous vous rappelons que les articles 1 et 15 de la Loi accordent un droit d'accès sur les documents détenus par un organisme public et dont la communication ne requiert ni calcul ni comparaison de renseignements.

Vous trouverez en annexe une reproduction des articles de la Loi ainsi mentionnés.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc

p. j. 4

Cégep	Projet	Nature du projet	Nom du bâtiment (Édifice)	Coût estimé du projet
Cégep Ahuntsic	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	COLLEGE AHUNTSIC	
Cégep André-Laurendeau	Rehaussement Réaménagement du Carrefour de l'information et des médias	Rénovation	Édifice principal	
Cégep Beauce-Appalaches	Recommissioning (RCx)	Rénovation	Cégep Beauce-Appalaches	
Cégep d'Alma	Espace d'enseignement sur les terrains de la ferme	Rénovation	SALLE DE RENCONTRE À LA FERME	
Cégep d'Alma	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	PAVILLON PRINCIPAL	
Cégep de Chicoutimi	Aménagement des locaux à la suite de l'implantation du programme Arts, lettre et communication - Premières nations	Rénovation	CÉGEP CAMPUS CHICOUTIMI (Aile E)	
Cégep de Chicoutimi	Ajouts de chambres aux résidences Tremblay	Agrandissement	CÉGEP CAMPUS CHICOUTIMI (Aile E)	
Cégep de Drummondville	Projet efficacité énergétique	Rénovation	CÉGEP DE DRUMMONDVILLE	
Cégep de Jonquière	Résidences étudiantes -Acquisition d'un immeuble	Acquisition d'un immeuble	so	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Résidence étudiante à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec	Construction	so	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Économie d'énergie et ventilation - Projet d'aérothermie	Rénovation	PAVILLON RENÉ-LÉVESQUE	
Cégep de La Pocatière	Bonification de l'offre aux résidences étudiantes par transformation des balcons	Agrandissement	RÉSIDENTE 101 RÉSIDENTE 103	
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Construction d'une nouvelle résidence étudiante	Construction	so	
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Amélioration d'infrastructure de chauffage pour la réduction de la consommation d'énergie	Rénovation	Édifice principal	
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	Édifice principal	
Cégep de l'Outaouais	Travaux urgents du revêtement en brique	Rénovation	Campus Louis-Reboul	
Cégep de l'Outaouais	Remplacement de l'ascenseur au campus Gabrielle-Roy	Rénovation	Campus Gabrielle-Roy	
Cégep de l'Outaouais	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	Campus Gabrielle-Roy	
Cégep de Maisonneuve	Diversification des sources de refroidissement - phase 2 ajout de puits de géothermie	Rénovation	COLLÈGE DE MAISONNEUVE	
Cégep de Maisonneuve	Optimisation des infrastructures énergétiques - Efficacité énergétique	Rénovation	COLLÈGE DE MAISONNEUVE	
Cégep de Maisonneuve	Optimisation des infrastructures énergétiques - 28 puits géothermiques	Rénovation	COLLÈGE DE MAISONNEUVE	
Cégep de Maisonneuve	Implantation d'une nouvelle thermopompe performante	Rénovation	COLLÈGE DE MAISONNEUVE	
Cégep de Maisonneuve	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	COLLÈGE DE MAISONNEUVE	
Cégep de Matane	Intégration d'accumulateurs thermique à la chaufferie	Rénovation	Édifice principal	
Cégep de Rimouski	IMQ (Local C-106) / Pont-roulant GMM (Réfection du)	Remplacement équipement	Équipements	
Cégep de Rimouski	CMÉC / Système de chauffage principal (Réfection du)	Rénovation	CÉGEP DE RIMOUSKI	
Cégep de Rimouski	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	CÉGEP DE RIMOUSKI	
Cégep de Rosemont	Fenestration aile E	Rénovation	Édifice principal (Aile E)	
Cégep de Rosemont	Remplacement et installation de nouveaux systèmes de ventilation, chauffage et climatisation	Rénovation	Édifice principal (toutes les ailes)	
Cégep de Sainte-Foy	Mise à niveau du système d'éclairage	Rénovation	CÉGEP DE STE-FOY	
Cégep de Saint-Félicien	Construction de nouvelles résidences	Construction	so	
Cégep de Saint-Félicien	Remplacement fournaise au Gaz naturel par un système de Géothermie	Rénovation	BATISSE PRINCIPALE	
Cégep de Saint-Jérôme	Mesures d'implantation en recommissioning (Économie d'énergie et réduction des GES)	Rénovation	Cégep de Saint-Jérôme	
Cégep de Saint-Jérôme	Remplacement de 3 humidificateurs au gaz	Rénovation	Cégep de Saint-Jérôme	
Cégep de Saint-Laurent	Remplacement de fenêtres	Rénovation	Pavillon A	
Cégep de Shawinigan	Construction de résidences pour nos étudiants	Construction	so	
Cégep de Shawinigan	Projet de réfection des chaudières et d'économie d'énergie	Rénovation	Édifice principal	
Cégep de Sherbrooke	Réfection toiture en porte-à-faux - Pavillon 2	Rénovation	Composante 1975 du Pavillon	
Cégep de Sherbrooke	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	PAVILLON 10	
Cégep de Sorel-Tracy	Transformation de l'auditorium	Rénovation	Bâtiment principal	
Cégep de Trois-Rivières	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	PAVILLON DES HUMANITÉS	
Cégep de Trois-Rivières	Acquisition d'une résidence étudiante	Acquisition d'un immeuble	Acquisition d'un immeuble	
Cégep de Valleyfield	Travaux urgents de toiture entre l'aile B et C	Rénovation	Édifice principal	
Cégep de Victoriaville	Aménagement des locaux à la suite de l'implantation du programme Technologie du génie civil	Rénovation	PAVILLON PRINCIPAL	
Cégep de Victoriaville	Acquisition, mise aux normes, ajout de milieux de vie - Projet Villa 7	Acquisition d'un immeuble	Acquisition d'un immeuble	
Cégep François-Xavier Garneau	Aménagement des locaux à la suite de la hausse de la taille des cohortes en Techniques policières	Rénovation	PAVILLON PRINCIPAL	
Cégep Gérald-Godin	Mesures d'économie d'énergie et maintien d'actifs	Rénovation	CAMPUS PRINCIPAL - CÉGEP GÉRALD-GODIN	
Cégep Gérald-Godin	Rénovation des unités de toits et modernisation des systèmes de contrôle	Rénovation	CAMPUS PRINCIPAL - CÉGEP GÉRALD-GODIN	

Cégep	Projet	Nature du projet	Nom du bâtiment (Édifice)	Coût estimé du projet
Cégep Limoilou	Réfection de la piscine	Rénovation	Campus de Québec	
Cégep Lionel-Groulx	Aménagement des locaux à la suite de l'actualisation du programme Production scénique	Rénovation	COLLEGE LIONEL-GROULX	
Cégep régional Champlain	Thermopompes et de refroidisseurs plus efficaces	Rénovation	Tous les bâtiments	
Cégep régional de Lanaudière	Correctifs liés au courant court-circuit du bâtiment principal	Rénovation	Aile Centenaire - C1	
Cégep régional de Lanaudière	Construction de résidences étudiantes	Construction	so	

Université	Projet	Nature du projet	Nom du bâtiment (Édifice)	Coût estimé du projet
Université Bishop's	Ajout de neuf bouilloires électriques en série avec les bouilloires au gaz naturel existantes	Rénovation	9 bâtiments : 1) Centennial Theatre 2) Johnson New 3) Johnson Old 4) Mountain memorial 5) Price Sports Centre (Old) 6) Abbott Hall 7) Munster Hall 8) Music and Bandeen Hall 9) Patterson	
Université Bishop's	Installation de thermopompes géothermiques à l'intérieur-agrandissement de la résidence	Rénovation	Paterson	
Université Bishop's	Remplacement des système de chauffage et de ventilation qui sont en fin de vie utile	Rénovation	Sport center	
Université Bishop's	Remplacement des tubes d'éclairage fluorescent par des tubes DEL dans les gymnases	Rénovation	Sport center	
Université Concordia	Remplacement de l'unité de ventilation et d'aéroconvecteur	Rénovation	Loyola	
Université Concordia	Remplacement système de chauffage (ventilation/eau chaude/gaz par des rideaux d'air	Rénovation	SGW	
Université Laval	Ajout d'une chaudière électrique	Rénovation	Plusieurs bâtiments	
Université du Québec à Montréal	Ajout d'une chaudière électrique	Rénovation	Sciences-Biologies (SB)	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Agrandissement du campus de Rouyn-Noranda incluant une clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins infirmiers et services psychosociaux	Agrandissement	Campus de Rouyn-Noranda	
Université de Sherbrooke	Agrandissement et rénovation du niveau 5 du pavillon C1	Agrandissement/rénovation	Pavillon C1	
Université du Québec (Siège-social)	Aménagement des étages 8,9 et 10 et d'une partie de l'étage 11 de l'îlot Balmoral à Montréal (Pôle Synthèse)	Agrandissement	Îlot Balmoral	
Université Bishop's	Agrandissement de la résidence Patterson Hall	Agrandissement	Résidence Patterson Hall	
Université Laval	Résidence étudiante - PLUEVE	Construction	so	
Université du Québec à Chicoutimi	Acquisition de l'Hôtel Chicoutimi	Acquisition	Hôtel Chicoutimi	
Université du Québec (Siège-social)	Résidences étudiantes au campus de Chicoutimi (UQAC)	Construction	so	
Université du Québec (Siège-social)	Résidences étudiantes au campus de Rouyn-Noranda (UQAT)	Construction	so	
Université du Québec (Siège-social)	Résidences étudiantes au campus de Laval (INRS)	Construction	so	
Université Laval	Réaménagement des laboratoires de formation immersive pour l'acc.des cohortes en sc. santé (médecine et soins infirmiers)	Rénovation	Centre apprentis	
Université McGill	Augmentation de la cohorte de médecine	Rénovation	Pavillon McIntyre et le Pavillon S	
Université de Sherbrooke	Ajout de gicleurs et rénovation des niveaux 1 à 4 du pavillon C1	Rénovation	Pavillon C1	
Université de Montréal	Équipement de médecine vétérinaire Centre hospitalier universitaire (CHUV)	Remplacement	so	
Université du Québec en Outaouais	Résidences étudiantes - Campus de Gatineau	Construction	so	
Université du Québec à Rimouski	Résidences étudiantes - Réaménagement de l'immeuble de la rue Notre-Dame Est	Acquisition/réaménagement	so	

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

15. Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

1982, c. 30, a. 15.

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.



22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).